



# COMITÉ ILLE ET VILAINE

## COMMISSION DEPARTEMENTALE SENIORS PLUS

### REGLEMENT

**CHAMPIONNAT PAR EQUIPES**  
**35+ - 45+ - 55+ - 65+(D et M) - 75+M**

## Saison sportive 2025

Fait à Rennes, le 04/06/2024

La Commission Départementale

## RAPPEL

**\* Chaque équipe vainqueur de sa poule du championnat 2024 a le choix d'accepter ou de refuser la montée**

### ADMINISTRATION DU CHAMPIONNAT

La Commission Départementale **SENIORS Plus** organise un championnat par équipes, dans les catégories suivantes :

**Dames : 35+ - 45+ - 55+ - 65+      Messieurs : 35+ - 45+ - 55+ - 65+ - 75+**

#### Généralités

Le championnat est ouvert à tous les clubs du département ayant reçu l'agrément de la Commission Départementale. L'organisation en est assurée par la Commission Départementale, avec délégation de juge-arbitrage sur les épreuves.

**La saison sportive se déroule du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025**

#### Organisation du championnat 2025

**A.21** Le championnat départemental sera articulé de la manière suivante :

**L'organisation du championnat 2025, divisions et poules, sera déterminée en fonction des engagements des équipes.**

**Le nombre d'équipes par poule est limité à 6.**

**A.22** Il ne peut y avoir plus d'une équipe d'un même club dans une même poule, sauf dans la dernière division ayant un nombre de poules inférieur au nombre d'équipes d'un même club engagées dans la division.

#### Principe de montées et descentes à la fin de la saison 2025

##### A.31 - Généralités

- La D1, Hommes et Femmes, sera composée de 2 poules de 6 équipes en aller simple. Une finale pourrait, en fonction des engagements, être organisée pour déterminer le champion de D1 **qui aura la possibilité de monter en Super D1 la saison suivante.**
- Les champions départementaux Super D1H et D1 Dames seront qualifiés pour le championnat régional, et en cas de nouveau succès pour les phases inter-ligues.
- Pour participer au championnat régional (**Championnat Qualificatif Championnat France**) il est obligatoire de s'inscrire au championnat départemental. La commission Séniors plus pourra exempter une équipe de sa participation au championnat départemental et la qualifier directement pour le championnat régional si le classement de ses joueurs ou joueuses le justifie.

##### A. 32 - Particularités

**Les propositions de principe énoncées ci-dessus, pourront être modifiées en fonction des engagements pour la saison sportive 2025.**

#### Fonctionnement du championnat

Le championnat SENIORS PLUS par équipes est un championnat qui se joue sur courts couverts ou courts extérieurs.

##### Championnat 35+, 45+, 55+ ,65+ messieurs et dames et 75+ messieurs

1. Chaque équipe comprend au moins 3 joueurs. Tous les joueurs ou joueuses peuvent faire le double
2. Chaque rencontre comprend 3 simples et 1 double
3. L'ordre des parties est le suivant : Simple 1 puis Simple 2 puis Simple 3 et double en dernier.  
Le format de jeu utilisé pour les simples est le format 2 (2 sets à 6 jeux, 3<sup>ème</sup> set = super jeu décisif à 10 points) et pour le double en format 4 (2 sets à 6 jeux, point décisif à 40 égalité).
4. **Chaque équipe marque 1 point par partie de simple gagnée et 2 points pour le double gagné.**

## Classement des équipes

Chaque partie de simple et de double gagnée par une équipe lui procure un point de partie  
Toutes les parties doivent être jouées même si le résultat est acquis avant la fin de la rencontre.  
En cas de forfait sur une partie, celle-ci est perdue 2 manches à 0.

A toute rencontre de la poule ayant donné lieu à un forfait, est affecté le score de :

Rencontres à 4 points – 3 à 0 (5 manches à 0 et 15 jeux à 0)

Le classement d'une poule se fait par addition ( pénalités éventuelles déduites) **des points de rencontre** attribués comme suit :

- **3 points** au club ayant gagné une rencontre
- **1 point** au club ayant perdu une rencontre
- **0 point** au club dont l'équipe a été disqualifiée en application des Règlements sportifs ou déclarée battue sur décision du juge-arbitre, ou de la Commission compétente.
- **1 point** pour forfait de rencontre

L'équipe comptant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur de sa poule.

Si une équipe déclare deux fois forfait au cours du championnat, sa participation au championnat de l'année suivante sera examinée par la Commission départementale.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, leur classement est établi en tenant compte :

- de la différence des nombres de points de parties gagnées et perdues par chacun d'eux.
- puis de la différence des nombres de manches gagnées ou perdues par chacun d'eux
- puis de la différence des nombres de jeux gagnés et perdus par chacun d'eux.

Enfin en cas d'égalité persistante, le même calcul sera appliqué aux seules rencontres ayant opposé ces équipes.

Les résultats et le classement sont consultables sur [Ten'UP](#)

## AFFILIATIONS ET ENGAGEMENTS

### Affiliation des clubs

Voir statuts fédéraux en partie administrative.

**Chaque président devra s'assurer que chaque joueuse ou joueur de ses équipes est en possession de sa licence en compétition 2025. Attention au classement ND (Non Déterminé, celui-ci nécessite une demande de reclassement).**

### Engagement des équipes

Avant la date imposée, les clubs intéressés doivent renvoyer une demande d'engagement d'équipes au responsable départemental, accompagnée du montant des droits d'inscription correspondants.

**Chaque club a la possibilité d'inscrire plusieurs équipes à la condition expresse de disposer d'installations suffisantes.**

### Qualification des joueurs

Tout joueur ou joueuse participant à l'épreuve **doit être en possession**, de sa **licence 2025** précisant **tennis en compétition**.

Tout joueur contrôlé non licencié sera considéré comme non qualifié.

L'intégration d'un joueur non qualifié dans une rencontre entraîne automatiquement la disqualification de l'équipe concernée.

**Règlements fédéraux 2025 – le club est responsable de la qualification des joueurs engagés dans une compétition la veille de la première rencontre effective du championnat.**

## CALENDRIER DU CHAMPIONNAT

### Calendrier des rencontres

Les rencontres se disputent **au plus tard à la date butoir**. Il est possible de jouer en semaine. En cas de désaccord, le principe du dimanche est retenu.

#### C. 2 Report, inversion ou avance de rencontre

##### Avance de rencontre

Si accord des capitaines, les rencontres peuvent être avancées par rapport au calendrier, avec info au juge-arbitre.

##### Report de rencontre

**En cas de réquisition d'installations, et avec l'accord des capitaines, seul le juge-arbitre peut accorder le report d'une rencontre.**

**Toute rencontre reportée sans accord du juge-arbitre fera l'objet d'un avertissement.**

Si accord des capitaines, les rencontres peuvent être décalées sur plusieurs jours, dans la limite de 7 jours calendaires.

Toute rencontre reportée devra être jouée avant la fin des matchs aller

## CONSTITUTION GENERALE DES EQUIPES

### Liste officielle des joueurs

Le club remettra au Comité 35 la liste des joueurs les mieux classés de la catégorie, composant chacune des équipes engagées. **Les joueurs seront bloqués et ne pourront évoluer dans les équipes inférieures.** Pour un club ayant plusieurs équipes, il est conseillé d'inscrire un minimum de joueurs nécessaires pour une rencontre dans la 1<sup>ère</sup> équipe. **Les places vacantes dans une équipe seront pourvues à partir du joueur qui opèrent dans la division immédiatement inférieure, en aucun cas le contraire.**

Les clubs sont autorisés à intégrer d'autres joueurs de catégories d'âge supérieures dans leurs équipes, toutefois :

**Les joueurs ainsi intégrés ne pourront évoluer que dans cette catégorie**

Pour les divisions **autres que D1**, les clubs pourront intégrer à chaque équipe des joueurs de même catégorie issu d'un club voisin n'ayant pas engagé d'équipes dans cette catégorie. L'accord des 2 présidents de club est nécessaire pour identifier ces joueurs sur la liste-type.

Si une équipe ainsi constituée termine première de D2, elle ne pourra pas accéder à la D1 ; l'équipe classée deuxième sera appelée à jouer en D1.

Un nouveau joueur est autorisé à s'ajouter à une équipe dès que sa licence est validée, **avant la date effective de la première rencontre**, ou s'il est qualifiable après changement de club.

### Délai de communication

Les listes-type de joueurs devront être jointes à la fiche d'inscription.

### Modification des listes

Après la remise des compositions d'équipes à l'organisation, tout joueur du club pourra être intégré à l'équipe correspondant à son classement, sans pour cela supprimer un autre joueur de cette équipe. Dans ce cas, la demande devra parvenir au juge-arbitre, par courrier ou courriel, **15 jours** avant sa première rencontre pour ce club. Après retour d'accord du JA, le joueur pourra évoluer en championnat.

Toutefois, afin de ne pas fausser le championnat, aucune nouvelle qualification ne sera accordée pour les 2 dernières journées, ou pour les éventuels barrages.

## DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE

Les clubs se doivent de remettre un exemplaire du présent règlement à chacun de leurs capitaines, afin qu'ils en prennent connaissance, et l'aient à disposition lors des rencontres.

Le règlement est consultable sur le [site internet du Comité](#)

### Formation d'une équipe pour une rencontre



#### VOUS DEVEZ TENIR COMPTE DES EVOLUTIONS DE CLASSEMENT MENSUEL

- La formation d'une équipe se fait par ordre de classement décroissant des joueurs appelés à jouer en simple (ordre inscrit sur la feuille de match) sans que cela préjuge de l'ordre chronologique des parties, demandé par le club visiteur. Le double sera composé de joueurs ayant ou n'ayant pas participé aux simples, selon les catégories.
- Un joueur ne peut participer à la rencontre que s'il figure sur les listes officielles du club
- Un joueur ne peut jouer qu'une seule partie de simple et éventuellement une partie de double pour son club par journée de ce championnat, même si grâce à un report cette journée se trouve décalée dans le temps.
- Equipe incomplète

Si un joueur ou un double est forfait pour retard, seule sa partie est perdue et comptée 6/0 – 6/0. Le joueur de simple en retard peut éventuellement disputer le double. A préciser sur la feuille de match.

**Si un joueur est forfait sans motif réel, l'équipe perd 1 point de rencontre.**

Si une équipe est pénalisée pour forfait d'un joueur, les résultats acquis sur le court sont conservés pour le classement individuel

Remplaçant :

Les places vacantes dans les équipes, qu'elles opèrent dans la même division ou dans des divisions différentes seront pourvues à partir de l'équipe de la division immédiatement inférieure, et ceci sans quota limitatif. A défaut, tout joueur du club dans la catégorie concernée, peut être utilisé en remplaçant, du moment que son classement est inférieur ou égal au moins bien classé de la liste de l'équipe concernée par le remplacement et supérieur ou égal au premier joueur de l'équipe inférieure.

### Rôle des capitaines avant une rencontre

Le capitaine de l'équipe du club visiteur devra obligatoirement prendre contact avec le capitaine de l'équipe visitée afin de s'informer des lieux et horaires de la rencontre. Il lui proposera ensuite l'ordre des rencontres 3 jours au minimum avant la rencontre.

En cas de désaccord soumis au Juge-arbitre, celui-ci appliquera les règlements fédéraux, à savoir que l'ordre des rencontres se fera dans le sens croissant des simples, exemple 1 – 2 – 3, puis le double (pour toutes les catégories).

### La rencontre

- Pour éviter toute contestation, les capitaines ou les premiers joueurs de la rencontre devront présenter avant le premier match, leur liste de composition d'équipe pour cette rencontre.**
- Les horaires retenus lors de l'accord sur le déroulement de la rencontre sont considérés comme heures de convocation.
- Au moment du démarrage possible d'une partie, tout retard par rapport à cette heure de convocation sera considéré comme forfait (15 mn). La durée d'échauffement ne doit pas excéder cinq minutes.
- Pour le format des matchs, se reporter à la fin du règlement.**
- Le club visité doit fournir au minimum 2 boîtes de balles neuves.
- Le capitaine du club visité doit saisir la feuille de match sur [Ten'Up](#) au plus tard le lendemain de la date affichée par Ten'Up. En cas de litige, le club réclamant doit envoyer, au juge-arbitre, la feuille de match accompagnée d'une note explicative.**
- Après la rencontre, les capitaines doivent s'assurer que l'état de résultats de la rencontre est complètement rempli et signer la feuille de match.
- Attention, le nom des capitaines des deux équipes doit être saisi dans Ten'Up.**

## JURIDICTIONS

### Compétence et attribution

Le Juge-Arbitre de rencontre par équipes, non présent sur le site, contrôle la feuille de match saisie dans la Gestion sportive par le capitaine de l'équipe visitée, applique les sanctions éventuelles et établit les fiches de pénalité.

En cas de contestation, il instruit et communique le dossier à la **Commission départementale des SENIORS Plus** qui statue en premier ressort sur les contestations, selon la procédure contradictoire.

### Fonctionnement – Procédure

Les responsables de club sanctionnés peuvent faire appel à la **Commission des Litiges de la Ligue de Bretagne**.

L'appel doit être formulé sous 15 jours, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Président de la dite-commission.

### Sanctions

Se conformer au tableau des pénalités, qui sera appliqué par les juges-arbitres ou la commission.

## VALIDITE DU REGLEMENT

Ce règlement est adressé chaque année aux présidents de club et est révisable chaque année.

Pour tout article non explicité dans le présent règlement, il sera fait appel en premier lieu **aux Règlements fédéraux**.

JUGES-ARBITRES					
Simple : format 2 - Double : format 4					
	35+	45+	55+	65+	75+
MESSIEURS	Super D1 - D1 : <a href="#">Gilles MICHEL</a> D2 – D3 - D4 – D5 : <a href="#">André DUBREIL</a>	<a href="#">Gilles MICHEL</a>			
DAMES	D1 – D2 : <a href="#">Sandrine HUCHET-GUEYDAN</a>				

**En Championnat de Bretagne et Championnat de France, les catégories 35-45 joueront en format 1 et les catégories 55-65 joueront en format 2.**

INFRACTION	PÉNALITÉ APPLIQUÉE
➤ <b>Equipe forfait pour une rencontre (1<sup>er</sup> forfait)</b>	⇒ L'équipe forfait comptabilise « <b>-1 points pour la rencontre</b> »
➤ <b>Equipe forfait pour une 2<sup>ème</sup> rencontre</b> ➤ <b>Equipe comptabilisant 1 disqualification</b>	⇒ <b>Retrait</b> complet de l'équipe pour la suite du championnat et <b>rétrogradation</b> en division immédiatement inférieure pour le prochain championnat ⇒ <b>0 point de rencontre</b>
➤ <b>Equipe incomplète (absence de 1 joueur ou plus)</b> ➤ <b>Joueur non licencié et/ou non qualifié (simple ou double)</b> ➤ <b>Liste des équipes modifiées après présentation</b>	⇒ <b>Disqualification</b> , l'équipe comptabilise « <b>0 point pour la rencontre</b> »
➤ <b>Irrégularité dans la composition d'une équipe</b>	⇒ <b>Si inversion entre deux joueurs</b> , la rencontre est perdue pour l'équipe en infraction. Cette équipe marque 0 point pour la rencontre L'équipe adverse gagne la rencontre et marque 3 points
➤ <b>Liste complète des joueurs non présentée avant le début de la rencontre</b>	⇒ Réserves de l'équipe adverse à consigner au début de la rencontre ⇒ <b>Retrait de 1 point de rencontre</b> aux résultats acquis sur le terrain. Si l'équipe gagne elle ne marque que 2 points, si l'équipe perd elle marque 0 point
➤ <b>Joueur en retard (présent sur la liste)</b>	⇒ Seule cette partie est perdue par wo
➤ <b>Date de rencontre modifiée sans autorisation du JA</b>	⇒ <b>Avertissement</b> aux deux équipes
➤ <b>A partir du 2<sup>ème</sup> avertissement</b>	⇒ <b>Pénalité</b> de 1 point de rencontre à chaque avertissement
➤ <b>Non fourniture de balles neuves homologuées F.F.T.</b> ➤ <b>Absence de saisie de la feuille de rencontre sur Ten'Up</b>	⇒ <b>Avertissement</b> appliquée à l'équipe visitée
➤ <b>Modification/Falsification de l'état de résultat après signature des 2 capitaines</b>	⇒ <b>Retrait général</b> de l'équipe visitée responsable de la saisie et <b>rétrogradation</b> en division inférieure pour le prochain championnat ⇒ <b>Radiation</b> de la qualité de capitaine au capitaine de l'équipe visitée
➤ <b>Partie(s) non jouée(s) et indication de scores mensongers</b>	⇒ <b>Retrait général</b> des deux équipes et <b>rétrogradation</b> des deux équipes en division inférieure pour le prochain championnat ⇒ <b>Radiation</b> de la qualité de capitaine aux deux capitaines
➤ <b>Rencontre non jouée et état de résultat rédigé (signature d'1 capitaine)</b>	⇒ <b>Retrait général</b> de l'équipe dont le capitaine a signé la feuille de rencontre et <b>rétrogradation</b> de cette équipe en division inférieure pour le prochain championnat ⇒ <b>Radiation</b> de la qualité de capitaine au capitaine de l'équipe visitée